



## - ANNULEE CAUSE COVID

**En raison de l'évolution sanitaire en France et suite aux mesures prises par le gouvernement applicables au 21 juillet 2021 :**

**Le « pass sanitaire » est étendu à toutes les compétitions et manifestations sportives soumises à une procédure d'autorisation ou de déclaration et qui ne sont pas organisées au bénéfice des sportifs professionnels ou de haut niveau, à partir de 50 participants.**

Les régates et évènements nautiques étant soumis à déclaration, les organisateurs doivent mettre en place un contrôle du « pass sanitaire » des participants de 18 ans et plus à partir de 50 participants (compétiteurs, pratiquants).

A noter que le contrôle du « pass sanitaire » doit être effectué au moyen de l'application smartphone « TousAntiCovid Vérif » et qu'il est interdit de conserver les données personnelles des participants.

Pour tenir compte de la situation spécifique de certaines catégories de personnes, l'obligation du « pass sanitaire » est repoussée pour :

- Les jeunes de 12 à 17 ans.
- Les salariés de l'organisateur
- Les salariés en mission sur une compétition

A ce jour les bénévoles de l'organisateur et les bénévoles accompagnants les sportifs ne sont pas concernés par ces mesures.

En parallèle, la nouvelle loi présentée en Conseil des Ministres le 19 juillet **étend ces mesures au 1<sup>er</sup> participant à compter du 9 aout** compliquant sérieusement l'organisation des évènements « amateurs » et des rendez-vous sociaux et amicaux associés et rendant plus improbable encore la participation de candidats en nombre suffisant.

**Pour ces raisons la FFV et les arbitres désignés pour encadrer ces compétitions nous ont invités à annuler les manifestations prévues à compter du 9 août.**

Nous sommes tout à fait désolés, pour vous, pour **nos fidèles sponsors** et pour notre cher CNAR d'être à nouveau amenés à procéder à ces annulations malgré les travaux préparatoires effectués et la mobilisation de l'équipe régate.

Voulant croire à une amélioration de la situation sanitaire en fin d'été, nous avons maintenu, pour le moment, les **régates prévues en septembre et octobre** et mettons tout en œuvre pour que **l'Ecole de Voile du CNAR continue à opérer en toute sécurité.**